

ASSEMBLÉE DES GOUVERNEURS

RÉSOLUTION 2008-12-AG-R-136**Attribution du titre de docteur honoris causa de l'Université du Québec, sous l'égide de l'Université du Québec à Trois-Rivières**

adoptée par l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec lors de la réunion (2008-12-AG) tenue à l'Université le 1^{er} octobre 2008.

VU l'article 4 de la *Loi sur l'Université du Québec*;

VU l'article 192 du règlement général 3 *Les études de cycles supérieurs et la recherche* concernant le pouvoir de l'Assemblée des gouverneurs d'émettre des titres de docteur honoris causa;

VU l'article 2 de la Politique d'attribution du titre de docteur honoris causa de l'Université du Québec;

VU la résolution 2001-7-AG-R-53 de l'Assemblée des gouverneurs, en date du 23 mai 2001, adoptant le document intitulé Attribution du titre de docteur honoris causa de l'Université du Québec;

VU la résolution 2008-CA530-14-R5475 (adoptée à huis clos), du Conseil d'administration de l'Université du Québec à Trois-Rivières en date du 22 septembre 2008, recommandant à l'Assemblée des gouverneurs d'attribuer conjointement le titre de docteur honoris causa de l'Université du Québec, sous l'égide de l'Université du Québec à Trois-Rivières, à Madame Aline Chrétien et Monsieur Jean Chrétien;

VU la résolution 2008-8-CEX-R-49 du Comité exécutif de l'Université du Québec, en date du 1^{er} octobre 2008, recommandant à l'Assemblée des gouverneurs d'attribuer conjointement le titre de docteur honoris causa de l'Université du Québec, sous l'égide de l'Université du Québec à Trois-Rivières, à Madame Aline Chrétien et Monsieur Jean Chrétien;

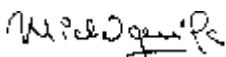
Sur la proposition de M. Georges Frenette,
appuyée par M. Jason Brushey,

IL EST RÉSOLU :

D'attribuer conjointement le titre de docteur honoris causa de l'Université du Québec, sous l'égide de l'Université du Québec à Trois-Rivières, au couple formé par Madame Aline Chrétien et Monsieur Jean Chrétien pour leur engagement commun à promouvoir les intérêts de la région de la Mauricie durant toute la carrière politique de Monsieur Chrétien à titre de député de la circonscription de St-Maurice à la Chambre des communes, de ministre puis de premier ministre du Canada; leur apport au rayonnement de la région de la Mauricie au pays et à l'étranger; leur action en faveur du développement économique, social et culturel de la région; leur appui à des projets structurants qui ont aidé à la reconversion de l'économie mauricienne et à l'essor de l'industrie récréotouristique régionale; leur participation à nombre d'œuvres de bienfaisance et aux activités de financement de divers organismes caritatifs; leur contribution à l'accomplissement des missions d'enseignement et de recherche de l'Université du Québec à Trois-Rivières; leur rôle dans le processus menant à la publication de *l'Histoire de la Mauricie*, vaste synthèse historique rehaussant la fierté et le sentiment d'appartenance de la population régionale; leur apport exceptionnel à la vie et à l'histoire de la région de la Mauricie.

ADOPTÉE

Le secrétaire général,



Michel Quimper